

Le secrétariat du REF

Bonjour Jean-Paul F5BZK,

Nous avons défini dans nos axes stratégiques que le REF doit être un acteur majeur dans l'aide à la formation de nouveaux radioamateurs.

Pour mettre en œuvre cette volonté, le REF va planifier lors du salon HAMEXPO, le samedi 13 octobre prochain, la tenue d'une session d'examens visant à l'obtention du certificat HAREC des services d'amateur. Nous avons obtenu l'accord de l'ANFR qui assurera complètement l'opération. En permettant de passer cet examen au cours d'une journée de rencontre amicale et festive, nous essayons de nous mettre davantage à la disposition des futurs radioamateurs pour les inscriptions et le règlement des frais, afin de faciliter les vocations de dernière minute. Si vous avez prévu de passer cette année votre licence mais que vous reculez devant les difficultés pratiques d'un examen en semaine dans un centre éloigné de votre domicile, alors profitez de cette occasion pour venir le passer dans une ambiance entièrement radioamateur.

Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'être membre du REF pour postuler ce jour-là, nous accepterons tout le monde sans restriction.

L'ANFR nous demande un minimum de dix inscrits et un maximum de trente pour pouvoir organiser convenablement la session. Nous ne disposons donc que de trente places seulement.



La couverture du dernier numéro de Radio-REF

La session débutera à 10 heures et se terminera au plus tard à 18 heures avec les derniers candidats.

Nous avons l'obligation de transmettre les inscriptions des candidats et le règlement des frais d'examen à la régie de l'ANFR au plus tard **8** jours avant le salon, soit le vendredi 5 octobre.

Nous devons aussi préciser à l'Agence si le candidat dispose déjà d'un certificat (ou d'une épreuve acquise, réglementation ou technique, comme un certificat classe 3).

Si le candidat présente un handicap qui pourrait justifier de temps supplémentaire pour répondre aux questions, celui-ci doit le signaler à l'agent de l'ANFR lors de la séance.

Comme lors des examens organisés dans les centres, l'ANFR procédera à la vérification de l'identité des candidats qui présenteront un titre officiel avant le début de leur examen.

Les conditions d'examen (programme, barème) seront celles légalement en vigueur au moment de la session.

Nous avons mis en ligne un formulaire d'inscription : <https://examens.r-e-f.org/>

Une fois inscrit, le récépissé que recevra le candidat vaudra entrée gratuite au salon.

D'autre part, et dans le cadre exclusif du budget du salon HAMEXPO 2018, le conseil d'administration du REF a décidé de prendre en charge la moitié des frais d'examen, soit 15 €, que le candidat soit ou non membre du REF. Il s'agit pour nous de promouvoir le radioamateurisme sans distinction d'appartenance, pour faciliter le renouvellement des générations et assurer la relève.

Nous demandons donc à tous, radioamateurs, radio-clubs formateurs, responsables associatifs, de communiquer au maximum pour que cette session, lors de notre salon HAMEXPO, soit un succès. Venez nombreux soutenir, encourager et féliciter les candidats. Nous voulons démontrer à tous les acteurs de notre activité, administrations et associations, SWL et candidats potentiels, qu'ils peuvent compter sur le REF pour faire progresser le service amateur français.

Lucien SERRANO, F1TE, président du REF